

Séance plénière
Jeudi 16 octobre 2008

Mes chers collègues,

La crise financière mondiale éclipse aujourd'hui tous les autres sujets et a bien évidemment des conséquences aussi pour les collectivités. J'y reviendrai dans un instant.

Permettez-moi d'aborder auparavant quelques questions importantes :

Le chantier de l'organisation territoriale

- le Président de la République a annoncé l'ouverture d'un grand chantier, dès la fin de cette année, sur l'organisation territoriale de notre pays. Il serait question de confier à Monsieur Edouard Balladur une mission pour réfléchir sur une nouvelle organisation territoriale.

La motivation affichée de cette éventuelle réforme, repose sur l'idée que le système actuel coûterait trop cher et que les collectivités contribueraient au déficit public et à la lourdeur des prélèvements.

Au moment où le gouvernement est incapable de maîtriser le déficit budgétaire de la France, un tel reproche fait aux collectivités paraît déplacé voire risible.

Je ne suis pas opposé par principe à une évolution de nos institutions, à condition que soient identifiées les véritables difficultés, par exemple la situation financière des collectivités locales, l'évolution des dotations de l'Etat, le coût réel des transferts d'activités, l'émiettement communal, la faiblesse de trop d'intercommunalités. Comment ne pas être inquiet des déclarations sur l'évolution voire la disparition de la taxe professionnelle ou de l'intégration du fonds de compensation de la TVA comme variable d'ajustement de la Dotation globale que l'Etat verse aux collectivités ?

La décentralisation, en marche depuis 1982, peut très bien s'accommoder de la diversité, doit privilégier le volontariat, et mettre en place des mécanismes d'incitation au regroupement des communes et au renforcement des intercommunalités.

Quelle que soit l'issue de cette réflexion, je souhaite que les élus locaux et leurs associations y soient étroitement associés.

- **la situation de la pêche**

Après le colloque organisé par la CCI de Quimper Cornouaille le 27 septembre dernier, et le lancement de la Fédération des Comités locaux des pêches, le 29 septembre au Conseil général, le travail continue avec la Préfecture et la CCI. Il prend en compte l'essentiel de la stratégie pêche que nous avons adoptée lors de notre session du mois de juin.

- pôle pêche fraîche (mise en marché, labellisation des produits)
- renouvellement de la flotte et attractivité du métier
- ports et services portuaires

sont les thèmes de réflexion prioritaires. D'ici la fin de l'année nous pourrons, je l'espère, aboutir à une série de propositions d'actions qui pourraient constituer un pacte territorial engageant chacun des acteurs.

Parallèlement, la discussion se poursuit avec la CCI de Quimper Cornouaille pour adapter les outils portuaires et organiser le meilleur service au meilleur coût, dans le cadre d'une concession unique. J'attends que notre concessionnaire, en concertation avec les professionnels, nous fasse rapidement des propositions.

- **CLIMSAT**

Le Président du Conseil régional, Jean-Yves Le Drian, en a fait l'annonce il y a quelques jours : un centre mondial de services satellitaires aux régions, pour la lutte contre le changement climatique, va se développer à Brest. Il s'agit d'aider les régions du monde, dans le cadre du Programme des Nations-Unies pour le développement.

Brest a été proposée pour diverses raisons : la proximité d'un environnement scientifique et technique important et nécessaire pour traiter les images satellitaires, le grand nombre de chercheurs sur la thématique « mer », la réactivité des collectivités bretonnes, unies pour accompagner ce projet et enfin, cela est toujours un motif de satisfaction, la solidité et la solidarité du réseau breton, puisque deux bretons sont à la direction des services des Nations Unies, qui portent ce projet.

Je serai présent le 30 octobre à Saint-Malo lors de la signature du protocole entre partenaires, pour confirmer le soutien du Conseil général du Finistère à cette création.

- **Grenelle de l'environnement**

Le parlement a entrepris la discussion du projet de loi relatif au Grenelle de l'environnement. Lors d'une réunion préparatoire à Brest, puis lors d'une réunion avec le Ministère de l'Ecologie JL. Borloo, je suis intervenu sur le projet « d'écotaxe ».

J'ai bien conscience de la nécessité de réduire les émissions de gaz à effet de serre, auxquelles contribue grandement le trafic routier.

La situation économique de la Bretagne mérite toutefois une attention particulière. Le transport routier y est largement majoritaire (plus de 90% des transports de marchandises sont effectués par la route) et représente près de 25.000 salariés. Et la position géographique de notre région éloignée des marchés n'offre guère d'autre alternative que le transport routier.

Il ne faudrait pas qu'une telle mesure dont l'objectif était de taxer les flux de transit, sans compensation adaptée, affaiblisse la compétitivité des entreprises bretonnes et soit la cause de la délocalisation d'activités.

La crise financière

Enfin, un mot de la crise financière mondiale. Il serait trop facile d'accuser quelques banquiers « imprudents » ou quelques traders « incontrôlés » d'avoir dérégulé le système. Alors que la situation actuelle résulte d'orientations politiques clairement affirmées.

Des systèmes de retraite par capitalisation qui poussent les fonds de pension à rechercher des taux de rendement de 15 à 20%, la spéculation et l'opacité des mouvements de capitaux et des produits financiers, La masse des crédits hypothécaires octroyés aux Etats-Unis à des familles pour devenir propriétaires...

Le rêve américain tourne au cauchemar !

Aux revenus faibles, à la précarité, s'ajoute désormais le surendettement !

Quand le crédit se restreint parce que les banques ne se font plus confiance et ne se prêtent plus d'argent, les entreprises et les PME ne peuvent plus investir.

Quand les ménages inquiets pour l'avenir ou pour la préservation de la valeur de leur épargne, réduisent leur consommation, construisent moins de logement, c'est toute l'activité économique qui s'en ressent, l'emploi qui est menacé.

Jamais nous n'avons autant eu besoin de l'Europe et ressenti le rôle qu'elle peut jouer pour donner des règles à la mondialisation, à condition de parler d'une voix forte et solidaire.

Cette crise nous rappelle aussi brutalement la nécessité de systèmes de régulation et de contrôles des marchés financiers, confirme la lutte qu'il faut mener au niveau international contre les paradis fiscaux.

Elle dévoile crûment que le système libéral réclame moins d'Etat tant qu'il fait des profits, mais exige l'intervention de l'Etat dès qu'il faut réparer les dégâts, compenser les pertes et rétablir la confiance.

Les collectivités locales représentent 70% des investissements publics. Elles n'ont pas droit, elles, au déficit budgétaire. Nous avons besoin de continuer à investir pour améliorer les infrastructures, rendre accessibles nos bâtiments, réaliser des économies d'énergie...

Pour nous l'accès à un crédit bon marché est indispensable puisque nous n'avons le choix qu'entre l'emprunt ou l'impôt local pour équilibrer nos budgets. Nous avons depuis plusieurs années entrepris de réduire l'endettement du Conseil général. Notre dette ne comporte pas de produits « exotiques » et à risque. Nous aurons lors du débat d'orientation budgétaire l'occasion de faire le point sur ces questions.

Je tiens enfin à adresser des félicitations, au nom de notre assemblée, à nos collègues qui ont été élus sénateurs le 21 septembre dernier. Quatre sénateurs, tous conseillers généraux, dont trois vice-présidents. Outre bien évidemment les

qualités personnelles des élus, je perçois dans cette élection, d'une certaine façon, une visibilité pour le travail que nous faisons ici au service des collectivités du Finistère et peut-être même une façon de nous dire que ce que nous faisons est apprécié. Je souhaite à nos élus un bon succès dans leur fonction parlementaire.